
LOS ANGELES - Réunion du GAC : WHOIS
Dimanche 12 octobre 2014 – 14h00 à 15h00 PDT
ICANN - Los Angeles, ÉTATS-UNIS

Dimanche 12 octobre 2014, 2 heures de l'après-midi à 3 heures de l'après-midi, réunion du GAC. Dimanche 12 octobre Plaza Pavillion réunion de l'ICANN 51 Los Angeles 2 heures de l'après-midi à 3 heures de l'après-midi, réunion du GAC sur le WHOIS.

HEATHER DRYDEN :

Bon après-midi à tout le monde. Nous allons commencer notre séance de l'après-midi, nous allons environ 30 minutes pour parler de certains thèmes concernant le WHOIS. Avant d'entamer la séance avec la GNSO qui aura lieu à 3 heures de l'après-midi. Quant au WHOIS, nous avons ici un document qui peut nous aider dans ces débats, ainsi que d'autres documents, vous avez que vous disposez d'une copie imprimée dans la table qui est fond de la salle. Ce document a été diffusé avant cette réunion, je suppose que vous vous souvenez de notre dernière réunion à Londres, nous avons demandé comme préparation pour cette réunion-là d'avoir une vision d'ensemble de tous les domaines concernant le WHOIS. Pour avoir une idée des différents groupes de travail de ce dont on va parler, et du délai liés à tous ces stages. C'est pour avoir une idée générale. Une fois ceci fait, nous pourrons voir comment centrer notre attention sur les thèmes les plus importants, ou ceux qui demandaient un travail plus poussé. Je ne suis pas sûre que nous soyons suffisamment éclairés sur ces thèmes, au moins sur ce que

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

nous voulions savoir pour pouvoir identifier les différentes tendances de travail. Vous pouvez voir cela sur l'ordre du jour.

Comme communauté nous aurons aussi une séance à propos du WHOIS lundi. Il se peut que nous puissions parler de la manière dont nous allons participer à cette séance, si on tient compte du fait que nous n'avons pas pu aller jusqu'au bout dans le traitement de ces différents services d'enregistrement fiduciaire et d'anonymisation avec les lois nationales, etc. Nous avons demandé d'avoir une séance avec la communauté à propos du WHOIS, et ce qui a été positif justement cela a été programmé à cette séance, nous allons avoir un panel là-dessus, et comme je l'ai dit on a demandé au GAC d'y participer à cette séance. Quant au groupe de travail des experts, je vois qu'il y a un point dans l'ordre du jour où l'on parle de ce travail. Je crois qu'enfin la meilleure solution serait d'écrire le texte complet et non pas seulement les sigles, pour savoir de quoi l'on parle. Le groupe de travail des experts a été formé pour donner une nouvelle configuration au débat concernant le WHOIS, qui avait lieu au sein de la communauté, un débat qui dure depuis plusieurs années déjà. Maintenant, ce rapport émis par ce groupe d'experts sera la base d'un nouveau processus de développement de politiques abordant les thèmes liés au WHOIS. La chose que je sais est que la NGPC et la GNSO font des échanges entre eux dans un groupe restreint, pour trouver la manière pour ce que ce rapport du groupe des experts revient vers la GNSO et que l'on puisse commencer un processus de développement de politique. L'idée est de voir ce que l'on peut changer de manière significative ou pas. Il y a donc une nouvelle configuration pour ne pas répéter le processus qui a déjà eu lieu auparavant, et qui n'a pas donné lieu aux avancements que la

communauté réclamait. Je veux vous dire donc qu'il y a un groupe de travail des experts pour que vous sachiez vous tous qu'il y aura un processus de développement des politiques sur le WHOIS qui sera basé sur ce rapport du groupe d'expert, et qu'il y a toutes ces autres pistes dans les groupes de travail au sein de la GNSO, c'est donc la manière qu'on utilise pour débattre de ces différentes questions de travail. Comme demain, on aura un panel spécifique, je soupçonne que nous allons tous vouloir participer, et nous devons savoir comment le GAC pourra participer à ce panel et à ce débat. Il y a certains collègues du GAC qui ont fait une attention toute spéciale à la question du WHOIS. Je les cherche maintenant du regard pour que vous nous disiez vous tous quels sont les prochains pas à suivre au sein du GAC, et comment nous pouvons aborder ces différents domaines d'activité. J'invite les collègues à faire des commentaires, les États-Unis.

ÉTATS-UNIS :

Merci, madame la Présidente, je vous remercie de l'occasion que vous me donnez pour m'exprimer. Je veux remercier aussi le secrétariat du rapport qu'il a présenté sur le WHOIS pour nous dire exactement où nous en sommes à l'heure actuelle. Il y a d'autres points que je voulais proposer pour que les collègues le sachent. Le deuxième point concernant les conflits avec les lois nationales, nous devons tous savoir que le personnel de l'ICANN a proposé de créer un groupe consultatif pour la mise en œuvre pour pouvoir continuer à aller de l'avant. Je pense que cela peut être fait directement avec la GNSO, parce que c'est elle qui s'occupe de développement de politiques, je ne sais pas si les collègues sont d'accord sur mon appréciation de la question, mais il me semble qu'il s'agit d'un thème que le GAC pourrait aborder dans la

prochaine séance avec le groupe de consultation et le GNSO. C'est un point qui fait référence aux législations ou aux lois nationales. C'est donc un thème qui est naturellement voué au travail conjoint parce qu'il n'est pas séparé de ce que l'on vient de dire par rapport au début.

Quel que soit le programme de travail que l'on prendra pour développer davantage de travail sur ces problèmes de conflits avec les lois nationales, je pense que le GAC devrait participer aussitôt que possible dans ce débat. Ce serait très utile pour la GNSO si nous pouvions détecter les déclencheurs de cela, si les propositions de politiques qui fait référence explicite ou qui impliquerait la coexistence des lois nationales et internationales. Il faudrait qu'il y ait donc une extension vers le GAC pour que nous puissions commencer à collaborer avec eux dès le début. Dans la deuxième partie du rapport présenté par le secrétariat, je voudrais signaler une petite omission si vous le permettez. On n'y fait pas référence au principe de 2007 du GAC concernant le WHOIS. Ils ont été émis il y a 7 ans ou 7 ans et demi, et je pense que cela représentait un très grand effort de bonne volonté de collaboration entre les membres du GAC. Je pense que c'est toujours valable, la valeur des principes du WHOIS est mise par le GAC, devrait être mise en avant surtout pour l'assurance de demain, pour dire que le GAC a identifié il y a déjà plusieurs années bon nombre de ce que nous estimons être des utilisateurs légitimes des données du WHOIS qui n'en feront pas un usage illégitime et il faudrait dire aussi que la politique de données du WHOIS doit respecter les lois nationales en vigueur. Nous devrions dire aussi qu'il y a d'autres lois applicables en plus de celles de l'anonymisation. Les gens ont le droit de savoir avec qui ils font affaire. Si je retourne cela, les entreprises ont une responsabilité pour identifier

leur présence lorsqu'elles participent à une activité commerciale, ou lorsqu'elles sont dans le système de noms de domaines. Je crois qu'il faut que nous signalions que le GAC a un intérêt depuis très longtemps très bien ancré sur ce thème, et qu'il a commencé à participer dans les débats – mais qu'il veut participer à des étapes précoces dans les politiques de développement de politiques du WHOIS. Cela est important aussi parce que ce document signale toutes les études concernant le WHOIS, cela a été aussi indiqué dans le communiqué de Londres et dans la réunion de Singapour. Je pense donc que la réunion de demain sera une bonne occasion pour faire une mise à jour pour montrer ces éléments discrétionnaires. Ce serait important pour nous de signaler demain que nous devons mieux comprendre nous aussi comment toutes ces activités concernant le WHOIS sont liées entre elles. Nous pouvons peut-être dire que le WHOIS est une espèce de puzzle, nous voulons bien savoir comment ces pièces peuvent être encadrées. En tout cas pour nous, au point de vue des États-Unis, nous sommes un petit peu incertains pour voir comment toutes ces pièces sont en lien entre elles, et savoir à quel moment nous pourrions faire des commentaires et comment nous pourrions collaborer ici dans la salle du GAC avec nos collègues pour parvenir à un consensus, à des positions partagées. Je pense que nous n'avons pas encore suffisamment de clarté là-dessus, et je pense qu'il faudrait signaler ce point-là dans la séance de demain. Merci.

HEATHER DRYDEN : La Commission européenne.

COMMISSION EUROPÉENNE : Il me semble que je ne suis pas à bonne place, ou que quelque chose ne va pas avec mon micro. Je crois que celui-là va servir. Bien sûr nous sommes d'accord avec les États-Unis concernant ce qui a été dit, je crois que nous devons avoir un tour d'horizon, et savoir quels sont les différents courants et tendances et comment elles sont liées entre elles. Quant au rapport du groupe de travail des experts, ce rapport est un bon effort pour établir une politique. Il y a différents défis à relever, et il faut que ce rapport établisse un nouveau système ou peut servir comme une base pour le nouveau système, comme les États-Unis l'on dit. Cela demande une consultation publique avec le GAC, avant de développer n'importe quelle politique ou que la GNSO développe une politique. Il me semble un peu prématuré de commencer maintenant un PDP. Quant au contenu, il faut que le groupe de travail des experts tienne compte de ce que le groupe de recommandation des révisions du WHOIS a fait, ainsi sur ce qui a été fait par rapport à l'étude de représentation et d'enregistrement fiduciaire et d'anonymisation du groupe de travail et de la GNSO. Si l'on tient compte de ce qui concerne les lois nationales et internationales, et je vais m'arrêter là-dessus. Merci.

HEATHER DRYDEN : Merci à la Commission européenne. Nous avons maintenant certains points concernant les conflits avec les lois nationales et les lois sur l'anonymisation. On dit qu'il y a eu des principes du GAC en 2007 à cet égard, et nous pourrions peut-être réviser ces principes-là. Cela peut être indiqué dans un document comme les États-Unis l'ont dit, il peut s'agir d'un document important pour servir de référence. Je suggère que nous signalions cela, pour tout processus de développement de

politiques auxquelles le GAC voudrait participer. C'est donc une suggestion dont nous devons tenir compte. Quant à la participation du panel, je propose que nous fassions référence à cela et que nous ne voyions pas encore clairement comment les différentes pistes de travail sont liées entre elles. L'on voit clairement avec cela que nous avons des difficultés à centrer notre attention sur ce thème, parce que nous n'avons pas d'informations suffisamment claires.

Quant au rapport du groupe de travail des experts, il se peut que ce soit un peu trop pour commencer un processus de développement de politique. C'est pourquoi nous devrions réfléchir là-dessus, et nous devrions faire davantage de consultations avant d'entamer un nouveau PDP. Je crois que ce sont les points qui m'ont semblé utiles, je ne sais pas la réaction des autres collègues, je vais aussi signaler que nous aurons mardi aussi un autre débat sur le WHOIS, une séance très courte de 30 minutes qui nous est attribuée dont nous allons débattre aujourd'hui. Nous avons ensuite la séance de la communauté de demain, nous allons tenir compte des points clés, et nous allons les résumer. Ensuite, dans la réunion de mardi à midi, pendant la séance de WHOIS, nous allons faire le bilan des thèmes du WHOIS et allons être réalistes sur ce qu'il faut vraiment faire et quelle doit être notre participation à quel point lorsqu'il y a autant de travail à cet égard.

COMMISSION EUROPÉENNE : Je veux que l'on indique clairement par rapport à ce que Suzanne a dit par rapport au principe de 2007, puisque nous aurons participé au groupe d'experts. On a vu très clairement quels sont les propos que l'on

peut permettre dans le groupe de travail. Ce n'est pas quelque chose qui n'a pas été inclus.

HEATHER DRYDEN : D'autres commentaires ou suggestions? Des questions? Bien. La Thaïlande.

THAÏLANDE : Je suis tout à fait d'accord à propos de ce que les États-Unis ont dit. Il y a beaucoup de sigles, il me semble que l'information du WHOIS nous dépasse. Il y a par exemple un rapport final fait par un comité sur le RDS, les services des données d'enregistrement qui ont fait partie d'un processus de PDP, il y a eu réunion à propos de cela, et il semblerait que ceci sera le système qui se substituera au WHOIS. Nous ne savons donc pas quel sera le problème par rapport au système d'enregistrement fiduciaire et service d'anonymisation, c'est un sujet très technique et nous ne savons pas ce que la GNSO doit dire là-dessus, si RDS a un rapport ou pas avec le WHOIS.

Ce que vous pouvez voir d'après ce que l'on lit dans le rapport final, ce que nous allons utiliser le gTLD --concerne beaucoup de thèmes d'enregistrement fiduciaire et d'anonymisation. Il y a une nouvelle entité aussi où l'on parle des valideurs qui pourraient avoir quelque chose à voir par rapport à l'application de la loi au niveau national. On doit définir de façon claire ce que signifie le RDS. D'autre part les autres groupes de travail qui ont participé à l'attribution et à translittération du rapport préliminaire qui sera peaufiné pour cette réunion de Los Angeles et c'est pour cela que l'on a une réunion pour demain. Nous

avons participé aux premières étapes de ce groupe concernant les données internationales par rapport à la traduction ou la translittération, mais qui n'utilisent pas le code ASCII.

HEATHER DRYDEN : Merci à la Thaïlande. Ceci met de l'avant qu'il y a beaucoup de travail en cours et que nous devons y faire attention. Cela nous rappelle aussi le travail qui a été fait en matière de traduction et de translittération. Je ne sais pas si quelqu'un d'autre voudrait demander la parole?

COMMISSION EUROPÉENNE : Excusez-moi de reprendre la parole, oui nous avons davantage de questions à soulever. Nous venons de recevoir le rapport préliminaire sur le système, pour apporter sur l'exactitude des données WHOIS, nous l'avons reçu avant cette réunion bien sûr et nous aimerions bien pouvoir étudier ce matériel de manière approfondie c'est une -- préliminaire, et pour certaines questions on a besoin de plus de précision. La validation de l'identité n'a pas été abordée de manière suffisamment précise, je voudrais donc que demain on nous raconte davantage à propos de ce rapport et des différentes possibilités d'action par rapport à cela. Merci.

HEATHER DRYDEN : Merci à la Commission européenne. Nous avons des questions bien sûr ,et des questions et des préoccupations à présenter à la réunion de demain sur ce dernier point du rapport concernant le système pour tout ce qui concerne l'exactitude des données du WHOIS. Nous pouvons soulever cette question dans la séance avec la communauté que nous

aurons demain. Par rapport à la participation de la communauté qui comprend le GAC, on nous a demandé de faire partie du panel nous en tant que GAC. Qu'est-ce que nous allons faire, participer de cette manière ou être dans la salle avec le reste des participants. Je crois qu'on avait demandé d'avoir deux membres du GAC pour faire partie du panel. Je ne vois personne qui se porte volontaire pour faire partie du panel donc nous allons poser nos questions depuis la salle avec le reste des participants. Nous aurons davantage de questions que de réponses, je vous demande donc de bien vouloir participer et assister pour soulever toutes ces questions. J'ai pris bonne note de tout ce qui a été dit, donc je m'occuperai de faire présenter toutes ces questions pendant la séance et comme je l'ai dit, nous allons faire une récapitulation ou le secrétariat fera une récapitulation et mardi nous reprendrons ces thèmes-là pour voir quelle est la situation et pour pouvoir identifier les étapes à suivre pour chacun de ces processus en cours. Il va falloir établir des priorités, nous ne pouvons pas participer de manière efficace dans différentes pistes de travail, si cela devient nécessaire pour le GAC.

Nous avons donc une dizaine de minutes avant la séance avec la GNSO, je cède la parole aux représentants de l'Iran.

IRAN :

Madame la Présidente, par rapport à la question de fond ou pour mieux le dire, je voudrais parler des mesures à prendre. Si cela ne donne pas de résultats parfaits par rapport à chacun des thèmes à aborder, il faudra que nous fassions ce qui suit : dans chaque réunion, nous devons avoir une mise à jour sur chaque thème, il faut avoir une date butoir

pour conclure les débats sur chacun des thèmes. Ce n'est pas une bonne idée de commencer et de soulever une question et d'en discuter dans chacune des réunions sans savoir combien de travail nous avons à faire. Il me semble que nous devrions avoir une voie d'étape critique, quand est-ce que nous commençons à faire ceci, quand commençons nous à faire cela, quand cela se termine, qui s'occupe de cela, et nous devons nous occuper du suivi de tout cela. Il faut une vision plus systématique que nous fassions ceci de façon plus systématique. Il se peut que le nouveau président ou présidente le fasse, et travaille en accord avec ce que je suggère. Ce serait une meilleure façon de travailler, parce que notre charge de travail augmente progressivement, et il y a beaucoup de problèmes, dont le débat -- ne s'est pas encore terminé. Il se peut que nous puissions reprendre cela, et que nous puissions avancer dans notre prochaine réunion de ce thème. Je me rappelle que dans d'autres réunions on n'a pas abordé ce thème-là.

HEATHER DRYDEN :

Merci l'Iran. Nous avons besoin d'un plan d'action avec des étapes critiques et cela requiert l'orientation et des informations détaillées de la part de l'ICANN. Nous ne pouvons pas établir des priorités pour notre travail si nous ne disposons pas de l'information nécessaire. Ce qui m'inquiète est que personne n'y songe, au panorama ou à la vision d'ensemble. Il semblerait que l'on pense que le GAC commencera à participer dans tous ces domaines de travail, et que le GAC pourra le faire de façon cohérente et efficace. je cède la parole aux États-Unis.

ÉTATS-UNIS :

Merci madame la présidente, de m'avoir cédé la parole. Vous avez dit ce que -- je voulais par rapport à mon collègue de l'Iran, je crois que le défi que nous avons à relever par rapport à ces questions est que nous utilisons une seule étiquette. Les questions concernant le WHOIS et le défi à relever c'est justement qu'il y a beaucoup de questions, et que toutes ces questions sont abordées de façon simultanée et que cela soulève une série de questions en matière de politique publique, il y a des questions qui sont liées entre elles et d'autres qui ne le sont pas. C'est donc un point vraiment critique de notre travail, le fait de pouvoir établir une carte pour ainsi dire des prochaines mesures à prendre. Si vous me le permettez, si madame la présidente le suggère, de parler depuis le public dans la séance pour exprimer le point de vue du GAC, je voudrais faire cette autre suggestion. Que l'on nous présente une feuille de route pour ainsi dire, je crois qu'il y a d'autres parties de la communauté qui sont aussi au courant des activités du WHOIS. Si le personnel de l'ICANN pouvait nous aider à disposer d'une feuille de route avec des dates butoir, ce serait vraiment critique pour que nous puissions continuer à comprendre où nous en sommes par rapport à chacune de ces situations, et que nous puissions avoir un plan de travail avec des priorités établies.

HEATHER DRYDEN :

Merci beaucoup. Je crois que c'est un commentaire excellent pour finir cette séance, pour le moment. Je vois qu'il y a les collègues de la GNSO qui arrivent dans la salle, je vois Jonathan déjà, je vais l'inviter à nous rejoindre ici au podium pour commencer –

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]